PORTRAIT JÉRÉMIE ASSOUS





Ce jeune avocat a fait vaciller TF1 sur la télé-réalité et se saisit désormais des dossiers de Tarnac ou du cap Nègre.

Lex machine

Par **ONDINE MILLOT**Photo **YANN RABANIER**

ne tête dépasse du rang. Une voix vite apprend à parler plus haut, plus beau, plus pertinent. Jérémie Assous venait à peine de prêter serment au barreau de Paris lorsque, en 2003, à 26 ans, il décide de s'attaquer, seul, à TF1, ses bataillons de juristes, ses prestigieux avocats. Les armes du jeune impertinent: la requête d'un client fauché, stripteaseur à mi-temps, ancien participant d'une émission de téléréalité. Et la conviction que tout est possible lorsque l'on aborde les choses *«avec un angle différent»*.

Huit années plus tard, devenu défenseur de 300 ex-participants de ce type d'émissions, il a obtenu la requalification de leur lien avec la chaîne en contrat de travail, de belles indemnités, et le couronnement d'une décision de la Cour de cassation, aujourd'hui étudiée à l'université. Le combat continue, les dirigeants de TF1 décidés à lutter jusqu'au bout contre ce qui pourrait devenir pour eux une sérieuse ornière financière. Entre-temps, Jérémie Assous, 34 ans est devenu l'avocat des dix mis en examen de l'affaire de Tarnac, de l'actrice Isabelle Adjani, des «rebelles» du cap Nègre qui s'opposent à la belle-famille du président Nicolas Sarkozy.

Et plus personne ne l'appelle «jeune homme».

Pas besoin d'arpenter longtemps les couloirs du palais de justice de Paris pour entendre critiquer son *«arrogance»*, son *«égocentrisme»*. *«Le succès attise les jalousies»*, sourit le grand pénaliste François Gibault, qui a accueilli Assous à ses débuts, et lui a servi de mentor. *«Mais cette fausse superficialité, ce côté sûr de lui*, poursuit le ténor, *c'est un masque. Jérémie est un garçon sensible. Doutant de tout, curieux de tout »*

Le voilà dans son cabinet de l'avenue de Wagram. Deux collaborateurs, quatre stagiaires, de beaux meubles, un rythme de ruche effrénée. Un instant, on a cru sa phrase terminée, songé qu'on allait pouvoir en placer une. Non. Jérémie Assous a toujours un argument de plus, des digressions truculentes, souvent à mourir de rire. Et une connaissance pointilleuse du moindre alinéa de ses dossiers. Son appétit – on le verra à la table d'un restaurant tunisien, dévorant kémia, tagine, dorade, frites et œufs – s'applique aux versants les plus arides du droit. C'est en épluchant des tomes fastidieux qu'il a trouvé la faille qui fait vaciller TF1. Qu'il a gagné, aussi, un procès aux prud'hommes contre *Libération*. Qu'il a assoupli, encore, la jurisprudence d'une loi Sarkozy sur l'embauche dans les entreprises de sécurité. «*Il vous appelle à 7 heures du matin, il n'a pas dormi de la nuit, il continue la conversation de*

la veille comme si de rien n'était, fou de joie parce qu'il a trouvé page 787 "la" brèche», raconte une amie.

Une tête dépasse du rang. A la rentrée de 4e, au collège de Marne-la-Vallée, le jeune Assous écrit sur sa fiche de renseignements qu'il veut devenir avocat. «On a tous le droit de rêver», commente la prof. Est-ce ce genre de situation qui a fourbi son énergie? Il refuse le cliché des origines modestes et de la conquête sociale, «trop impudique». Mais précise qu'il a répondu à l'enseignante. Elle n'a pas eu le dernier mot. Si on bataille, on finit par obtenir deux ou trois informations sur son enfance. Un père juif tunisien, aîné d'une famille nombreuse débarquée en 1959 à Marseille, qui démarre tôt les petits boulots par nécessité, et comble son regret de n'avoir pas fait d'études en accumulant «une bibliothèque fantastique». Littérature, histoire, philosophie: avec sa femme, professeure d'histoire-géo, ils enseignent à leurs quatre enfants la passion des livres et l'esprit critique. «Réfléchis par toi-même, remets en cause le point de vue dominant», voilà les devises transmises par mes parents, dit Jérémie Assous. Il les applique vite à la lettre, exclu à six reprises de différents établissements, distribuant des tracts situationnistes au collège, finissant par passer son bac en candidat libre. Une obsession de l'«indépendance» qu'il répète en mantra. «Il a un

côté anarchiste, dit l'avocat Thierry Lévy, autre de ses brillants protecteurs. Il aime briser les résistances, les positions établies. Avec cet acharnement qui fait qu'aucune difficulté ne le décourage. Et cette liberté de ton.» Les détracteurs diraient plutôt: «Ce côté fanfaron. » Lorsque, juste après avoir échoué à obtenir l'annulation de la procédure de Tarnac, il claironne que ce sera pour mieux gagner en cassation, certains s'agacent. Quand, deux jours après une

EN 7 DATES

27 février 1977 Naissance à Paris. 1995 Passe son bac en candidat libre, viré de son lycée. 2003 Prête son serment d'avocat. 2005 Première victoire contre TF1. 2009 Devient l'avocat des «dix de Tarnac» et d'Isabelle Adjani. 2010 141° victoire contre TF1. 2011 Plainte pour «faux et usage de faux» contre la police dans le dossier Tarnac.

audience contre TF1, il fait fuiter dans la presse que la chaîne lui a proposé de l'acheter pour 500 000 euros, on critique ses manières de franc-tireur.

N'empêche, le clan des fans, séduits par la fougue, l'humour et le culot, est nettement plus fourni. «On ne s'ennuie jamais avec lui, dit Isabelle Adjani, actrice discrète s'il en est, mais qui, pour parler de son avocat, se rend immédiatement disponible. Il a un côté révolutionnaire. Non conventionnel. Une très grande créativité pour aborder les affaires qu'on lui confie.» Ida et Paolo Caloiro, habitants du cap Nègre, font le même éloge dans un autre style. Ils ont fait appel à Jérémie Assous dans leur combat pour le maintien des fosses septiques sur ce domaine privé. Cela peut paraître anecdotique, mais Nicolas Sarkozy était venu, en personne, en 2008, défendre la thèse inverse au bras de sa belle-mère Marisa Bruni. Depuis, ils avaient du mal à trouver un avocat. A Jérémie Assous, disent-ils, «cela n'a posé aucun problème. Il n'a pas peur de déplaire».

Sa carrière a démarré avec les commissions d'office, payées une misère pour défendre des trajectoires de dèche et de petits délits. Aujourd'hui, il gagne «très bien» sa vie, mais continue de bosser comme un fou, 9 heures-23 heures tous les jours à son cabinet. Il habite, avec sa femme, architecte, et leur fils de six mois, sur le même palier.

Qu'est-ce qui fait sortir une tête du rang? Assous semble se moquer des distinctions sociales, il aime «gagner de l'argent mais pas en avoir», flambe en organisant des fiestas avec ses amis. Il passe le reste de son court temps libre à lire, «des classiques et de la poésie», n'a pas la télé, ne vote pas – «je ne me reconnais pas dans ce système». Comme «modèles politiques», il cite Babeuf, Bakounine, Blanqui. «Son moteur, dit l'écrivain Jean-Claude Pirotte, autre protecteur et ami, c'est peut-être cette insatiable envie de comprendre toujours qui il a en face de lui. Ça lui permet de viser juste et précis.»

On observe, lors d'un rare moment de pause, ce visage de poupée, longs cils recourbés, yeux bleus translucides, peau diaphane. Assous dit qu'il a voulu être avocat parce que c'est un métier où «même si l'on a en face les plus doués, les plus puissants, on peut quand même gagner par son travail». Pas d'esprit de revanche ni d'ambition mondaine, non, c'est autre chose. La passion du challenge plutôt que du trophée. L'amour du jeu et du défi. Une jolie rage.